ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 mars 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune **LES ANDELYS** (Département de l'Eure – Seine Normandie Agglomération)
DÉLIBÉRATION ET DELEGATION DPU :	Délibération du Conseil municipal en date du 30 Juin 2020 sollicitant le concours de l'EPFN et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans Sous réserve de la production d'une décision de Monsieur Le Maire déléguant l'exercice de droit de préemption Urbain à l'EPFN sur les parcelles concernées
SITUATION DU BIEN :	Les parcelles cadastrées section AR numéro 240 et 242 pour une contenance cadastrale de 1370 m², comprenant un terrain et divers bâtiments à usage de menuiserie.
PLU :	Zone UC, zone urbaine à vocation mixte. Elle comprend un secteur de densité moyenne, dont l'urbanisation est discontinue. Ce secteur est à vocation principale d'habitat, de commerces, d'activités et d'équipements.
PROJET :	Un programme de logements répondant aux besoins de la commune, dans ce secteur stratégique (renouvellement du quartier du Levant, proximité des équipements, ...).
COMITÉ DE DIRECTION :	**8 juin 2020 – Avis favorable**
PROPRIÉTAIRE :	**Mr Philippe GOUAS** **DIA reçue en Mairie le 7/05/2020 au prix de 60.000,00 € + frais notariés**
ÉVALUATION DOMANIALE :	Inférieur au seuil de consultation des domaines
IMPUTATION :	**Compte n° 924 591 – LES ANDELYS "Rue Lavoisier DPU"** **Enveloppe projet : 63.000 €**

Décision emportant acceptation de la délégation du droit de préemption

ROUEN le 21 Juillet 2020

La Directrice Générale Adjointe de l'EPF Normandie,

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Christine MUTEL

23 JUIL. 2020

Dominique LEPETIT